

Les nouveaux visages de la pauvreté au Québec The new faces of poverty in Québec

Frédéric Lesemann

Volume 14, Number 2, novembre 1989

Pauvreté et santé mentale (1) et À propos des patients agressifs (2)

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/031520ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/031520ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Revue Santé mentale au Québec

ISSN

0383-6320 (print)

1708-3923 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Lesemann, F. (1989). Les nouveaux visages de la pauvreté au Québec. *Santé mentale au Québec*, 14(2), 114–119. <https://doi.org/10.7202/031520ar>

Article abstract

Statistics from the 80s show a greater female population among the poor, increasingly younger people among the most vulnerable groups, and that vulnerability is on the rise when considering persons living alone. The author notes that revenue is consistently the major cause for poverty, particularly since part-time, unstable work patterns are closely linked to youth and women. The transformation in the family structure is also a key factor, particularly with the increasing number of single-parent families. In a society that is characterized by a widening gap between two social groups, government transfer programs become more and more a matter of strategy.

Les nouveaux visages de la pauvreté au Québec

Frédéric Lesemann*

Les statistiques des années quatre-vingt indiquent une forte féminisation de la pauvreté, un rajeunissement constant des populations les plus vulnérables, une vulnérabilité croissante des personnes vivant seules. C'est toujours l'insuffisance du revenu de travail qui demeure la cause principale de la pauvreté, en particulier à cause du développement du travail précaire qui touche plus directement les jeunes et les femmes. La transformation de la structure familiale, en particulier le nombre croissant de familles monoparentales joue également un rôle déterminant. Dans une société marquée par des processus croissants de dualisation entre groupes sociaux, les programmes de transferts gouvernementaux deviennent de plus en plus stratégiques.

Le problème de la pauvreté fait de nouveau les manchettes au Québec depuis deux ou trois ans : articles de journaux, reportages télévisés, publications, études se multiplient. Je voudrais saisir l'occasion de cette présentation pour commenter quelques-unes des questions que soulèvent les constats et les analyses qui nous sont proposés.

Pauvreté et nouvelles pauvretés

Lorsqu'on parle aujourd'hui, à la fin des années quatre-vingt, de «nouvelles pauvretés» c'est évidemment par référence à la pauvreté des années soixante, dont on avait publicisé l'existence au Québec dans la foulée de la guerre contre la pauvreté menée aux États-Unis par les gouvernements Kennedy et Johnson. Par rapport à celle d'il y a un quart de siècle, la pauvreté d'aujourd'hui est effectivement «nouvelle», pour au moins cinq raisons.

De nouveaux groupes statistiques vulnérables

Il y a vingt-cinq ans, on retrouvait parmi les pauvres surtout des familles biparentales nombreuses essentiellement parce que leurs revenus de travail étaient insuffisants ou parce que, pour diverses raisons (faibles qualifications, faible scolarité, handicaps physiques ou culturels divers), le chef de famille ne trouvait pas d'emploi dans un marché du travail industriel déjà saturé; mais il en va tout

autrement aujourd'hui. Les statistiques des années quatre-vingt indiquent, en effet :

- une forte *féminisation* de la pauvreté, quoique ce phénomène ne se soit pas accentué au cours des dernières années;
- un *rajeunissement* constant des populations les plus vulnérables: jeunes adultes (moins de 25 ans), jeunes familles (dont le chef a moins de 25 ans), jeunes familles monoparentales, enfants;
- une vulnérabilité croissante des personnes vivant seules;
- une vulnérabilité constante des personnes qui *travaillent*: la majorité (56%) des personnes pauvres sont, en effet, actives sur le marché du travail, mais ne parviennent pas à tirer de leur activité un revenu suffisant;
- une forte diminution du nombre de personnes âgées de plus de 65 ans, essentiellement à cause du supplément de revenu qui est octroyé à celles qui n'ont d'autre revenu que la pension gouvernementale de base.

Une nouvelle dynamique du marché du travail

L'insuffisance du revenu de travail, on vient de le signaler, demeure la cause principale de la pauvreté comme il y a 25 ans. Cependant, au-delà de ces pourcentages globaux, se profile une transformation en profondeur du marché du travail. Autant une partie importante des pauvres de la Révolution tranquille était constituée de personnes qui ne parvenaient pas à s'intégrer dans une société industrialisée - beaucoup arrivaient dans les quartiers urbains

* L'auteur est professeur titulaire à l'Université de Montréal.

en provenance directe des régions rurales éloignées du Québec – autant aujourd'hui un grand nombre paient leur difficile adaptation à une société post-industrielle. Ce qui le caractérise, c'est en effet l'explosion des services et la structure d'emploi qui l'accompagne : précarité de statut, bas salaire, féminisation de l'emploi, faible taux de syndicalisation, etc. Étant donné que les emplois stables et bien rémunérés sont détenus par des générations de plus de 35 ans, à forte composante masculine, les plus jeunes et les femmes doivent se contenter des emplois les plus précaires. Les moins scolarisés, pour leur part, font carrément face à une absence d'emplois.

Une nouvelle dynamique de la structure familiale

La structure familiale s'est profondément modifiée en un quart de siècle. Le nombre des familles monoparentales, qui 9 fois sur 10 sont dirigées par une femme, s'est considérablement accru. Lorsque ces femmes chefs de foyer sont faiblement scolarisées et que, de surcroît, elles doivent élever seules des enfants en bas âge, elles ont toutes les chances de devoir compter sur l'aide sociale et donc d'être pauvres.

En outre, toujours au chapitre de la vie familiale, on constate une forte augmentation du nombre de personnes vivant seules, ce qui correspond à une transformation en profondeur des modes de vie familiaux. Les risques économiques sont beaucoup plus considérables pour les personnes seules que pour les familles où le partenaire, s'il ne travaille pas déjà, peut souvent combler les lacunes de revenu du pourvoyeur principal.

Une nouvelle dynamique de la prise en charge publique

Le terme «nouvelles pauvretés» a été utilisé initialement dans un rapport de la Communauté économique européenne (CEE), au début des années quatre-vingt, et, la grande presse française l'a relancé au cours des dernières années. J'ai eu l'occasion de le signaler ailleurs (Lesemann, 1987). Le terme renvoie principalement, pour les Européens, à l'existence de «trous» dans le «filet de sécurité» de la protection sociale. En effet, dans tous les pays industrialisés le chômage de longue durée s'est accru, en particulier lors de la récession de 1981-82 ;

beaucoup de travailleurs congédiés ont vu leurs prestations de chômage s'épuiser et ont dû recourir aux ressources de l'assistance. Or, il faut savoir que dans un grand nombre de pays, l'assistance n'est pas accessible aux personnes aptes à travailler, ou ne l'est que sur une base discrétionnaire de la part des autorités responsables, le plus souvent les municipalités. Il n'en est pas de même au Québec où, jusqu'au 31 juillet 1989, le droit à l'aide sociale était clairement reconnu, même si le montant accordé aux jeunes de moins de 30 ans était dérisoire. La dynamique de la prise en charge publique au Québec est donc différente de celle qui a donné naissance à la notion de «nouvelles pauvretés». Pourtant, le phénomène des personnes qui passent à travers les mailles du filet de sécurité existe bel et bien au Québec, surtout parmi les plus jeunes, sans travail régulier, sans domicile, etc. Il est suffisamment étendu pour qu'on puisse parler, ici aussi, de «nouvelles pauvretés» au sens où cette notion est apparue en Europe, mais aussi pour qu'on doive s'interroger, comme ailleurs, sur les performances réelles du système de protection sociale dans un contexte marqué par de nouveaux phénomènes démographiques et économiques. Les «nouvelles pauvretés» questionnent en profondeur un système de prise en charge public forgé dans un contexte de plein emploi, de travail et de structures familiales stables.

De nouvelles finalités pour les systèmes de protection sociale

Non seulement les groupes les plus vulnérables statistiquement parlant ont-ils changé, mais la conception que la société se fait des finalités des systèmes de protection sociale, les valeurs sur lesquelles reposent ces systèmes sont en train de se modifier profondément. Dans le contexte des années soixante et des luttes sociales pour l'égalité (des Noirs aux États-Unis, des étudiants, des femmes, des minorités un peu partout), un consensus politique s'est constitué, avec plus ou moins de fermeté suivant les pays, pour faire de l'État un agent de *développement* social, de *redistribution* fiscale, de *démocratisation* de l'accès aux institutions de services, bref de plus grande *justice* sociale et économique. Aujourd'hui, ce consensus s'est fissuré au Québec et brisé dans de nombreux autres pays. L'État reformule et réoriente ses interventions d'une manière immanquablement plus sélective. Sa fonction d'*intégration*

sociale est certes clairement réaffirmée, mais elle répond davantage à une nécessité de prévention et de contrôle des diverses formes de marginalité qu'à un idéal de justice sociale. Le développement social est défini davantage comme une responsabilité des individus et de l'entreprise privée, laissant ainsi à l'État des responsabilités plus restreintes et plus ciblées de *protection* sociale des citoyens. Dans ce sens, le regard porté sur les pauvretés est «nouveau» : il est moins inspiré par la lutte contre les inégalités que par la nécessité de protéger des populations identifiées comme vulnérables ou «à risque» pour elles-mêmes et pour la société.

La question des «nouvelles pauvretés ethniques»

Enfin, à ce chapitre des «nouvelles pauvretés», je me dois de mentionner les pauvretés que connaissent certains groupes d'immigrés récents. Cette mention se trouve en annexe, en quelque sorte, à cette première série de commentaires, puisque nous n'avons encore que très peu d'informations systématiques¹ sur ce phénomène et qu'il est encore traité aujourd'hui, à Montréal surtout, comme un problème marginal. Or, il y a tout lieu de croire qu'au fur et à mesure que les Québécois francophones reconnaîtront le caractère pluriethnique de leur société, ils découvriront aussi la présence active de «nouvelles pauvretés ethniques» et leurs manifestations spécifiques.

On en connaît déjà des bribes. On sait, par exemple, que les citoyens canadiens d'origine cambodgienne, laotienne ou haïtienne déclarent les revenus les moins élevés au Canada (1986), en moyenne à peine les deux tiers du seuil de pauvreté. On sait en outre que ce sont parmi les immigrés de l'Asie du sud-est, de l'Amérique centrale et des Caraïbes que l'on retrouve la plus forte proportion de jeunes de moins de 25 ans. Compte tenu de la très grande difficulté d'intégration par le travail que doivent affronter ces catégories d'âge, il semble réaliste de penser que le Québec, et Montréal en particulier, fera face bientôt au développement d'un phénomène d'*underclass*, de ghettos ethniques de pauvreté avec leurs comportements marginaux, comme on les connaît dans certaines métropoles américaines. Cette réalité constitue un autre visage des «nouvelles pauvretés».

Au-delà des agrégats statistiques

J'ai parlé jusqu'ici des pauvres, nouveaux ou anciens, et nous parlons tous de la pauvreté, nous inquiétant du fait qu'elle augmente pour certains, nous réjouissant de ce qu'elle diminue, pour d'autres. Mais de quoi parlons-nous? Il faut bien réaliser que nous sommes ici en présence de *constructions* statistiques, d'abstractions qui ne correspondent par définition à aucun groupe concret directement identifiable. Depuis la guerre contre la pauvreté des années soixante, le Canada et les États-Unis ont compilé régulièrement des statistiques qui mesurent l'évolution de la pauvreté *économique* en fonction d'un seuil de revenu. L'établissement de ce seuil est parfaitement relatif, c'est-à-dire qu'il correspond à ce que la pratique moyenne de consommation dans un pays définit comme dépenses de base pour la nourriture, le vêtement et le logement. Si un individu ou une famille doit dépenser plus des 2/3 de son revenu pour satisfaire ses besoins de base², son revenu sera déclaré faible et la famille ou l'individu seront donc considérés pauvres. Ainsi, en 1989, une famille de deux adultes et deux enfants, en milieu urbain, doit pouvoir compter sur un revenu familial de 26 600 \$ pour ne pas être déclaré pauvre; une personne seule, sur 13 400 \$.

Outre le caractère abstrait de cette démarche d'évaluation de la pauvreté, la fixation d'un tel seuil appelle plusieurs commentaires.

Des seuils «politiques»

La relativité du seuil de pauvreté a pour corollaire la reconnaissance du fait que sa fixation est hautement politique, c'est-à-dire qu'elle est fonction de l'état de l'opinion publique d'un pays à l'égard des inégalités sociales. On sait, par exemple, que Ronald Reagan n'a pas hésité à affirmer que le meilleur moyen de lutter contre la pauvreté serait... d'en abaisser radicalement le seuil; ainsi, des dizaines de millions de pauvres se retrouveraient du côté des riches. Ce raisonnement cynique a au moins le mérite de rappeler le caractère conjoncturel de la reconnaissance de la pauvreté. Un pays connaît, dans ce sens, la pauvreté qu'il veut bien reconnaître.

Pauvreté et grande pauvreté

Des seuils de 26 600 \$ ou de 13 400 \$ sont, il faut le constater, relativement élevés. C'est en fonction de tels seuils que l'on peut affirmer que plus

de 3,5 millions (15% - chiffre de 1986) de Canadiens, dont 1 million d'enfants, et 1,2 million de Québécois, dont 280 000 enfants, vivent dans la pauvreté. Ces seuils représentent en moyenne plus du double du montant des prestations d'aide sociale, ou à l'inverse, l'aide sociale ne constitue que moins de la moitié du revenu nécessaire pour vivre hors de la pauvreté. Pour ce qui est de la situation des petits salariés, un travail annuel régulier au salaire minimum ne leur rapporte même pas la moitié du revenu considéré comme suffisant pour ne pas être pauvre.

Ce double étalon de mesure de la pauvreté, celui du seuil établi en fonction des besoins moyens de consommation et celui pratiqué de fait par l'aide sociale et le travail au salaire minimum, qui tendent à se rapprocher et à représenter la moitié ou moins du premier, amène l'intervention publique à distinguer pratiquement deux types, deux intensités de pauvreté, ou encore à distinguer pauvreté et misère. À un moment où l'intervention de l'État se fait de plus en plus sélective, il est évident que l'action publique tend à se concentrer sur les populations les plus pauvres. C'est en effet parmi elles que l'on retrouve de façon disproportionnée, à part les groupes manifestant divers types de handicaps reconnus, des personnes peu scolarisées, jeunes, non insérées dans le marché du travail et manifestant souvent des comportements «inadaptés». Autrement dit, autant la pauvreté des moins pauvres peut être appréhendée comme un phénomène de nature essentiellement économique, sur lequel l'État intervient surtout par l'instrument de la fiscalité et des transferts, autant celle des plus pauvres apparaît comme infiniment plus complexe, puisque s'y mêlent des composantes économiques, culturelles, comportementales, affectives, etc. Les interventions publiques de protection s'adressent principalement aux personnes de cette catégorie.

La nécessité de désagréger les chiffres

Les statistiques de la pauvreté, encore une fois, sont fonction d'un critère strictement économique. Il fait bien voir qu'elles ne traduisent en rien les composantes politiques (absence de pouvoir, de capacité de pression, de représentation) et sociale (marginalisation, stigmatisation) de la pauvreté. En outre, dans leur globalité, elles ne permettent pas de comprendre que le processus statistique agit

comme un écran. Les chiffres doivent être désagréés si l'on veut retrouver la multiplicité des dynamiques sociales réelles, propres aux individus et à certains groupes. Chacun d'eux est inscrit dans une trajectoire qui lui est propre et qui fait que l'état de pauvreté n'a pas du tout une signification comparable, et donc un impact identique, pour les uns ou pour les autres.

La question des «causes» de la pauvreté

Deux conceptions des «causes» de la pauvreté s'opposent traditionnellement. Pour les uns, les structures sociales sont à l'origine de la pauvreté. D'autres mettent de l'avant la responsabilité de l'individu. Il me semble qu'il y a quasi-unanimité aujourd'hui pour reconnaître les répercussions considérables de la transformation du travail (de sa nature, de son accessibilité) sur la pauvreté. C'est pourquoi le thème politique du plein emploi refait surface dans les débats. Une façon de reconnaître publiquement que c'est l'emploi plutôt que la pauvreté qui fait aujourd'hui problème, et qu'il faut régler ce problème si l'on veut réduire la pauvreté. Mais à ce premier constat, s'en ajoute un second. La crise de la famille, c'est-à-dire les profondes transformations que subit la forme familiale traditionnelle, a elle aussi un impact considérable sur la pauvreté, surtout la grande pauvreté. Je ne parle pas ici d'abord de la piètre situation économique des familles monoparentales. J'évoque plutôt un phénomène beaucoup plus fondamental : celui de la disparition des «structures affectives de base», de ces lieux où peut se construire, se cultiver et s'épanouir une expérience affective positive pour l'individu dans son rapport aux autres et à la société. Il ne s'agit pas dans mon esprit de valoriser *a priori* la famille traditionnelle en tant qu'archétype. Il s'agit plutôt de reconnaître l'incontournable nécessité pour les individus, tant enfants qu'adultes, et quelle qu'en soit la forme, de pouvoir bénéficier de structures de soutien affectif offrant une certaine durée et une certaine stabilité. Cette composante affective dans les causes de la grande pauvreté, je l'affirme à partir de lectures, de discussions avec des intervenants sociaux, et surtout de l'expérience pédagogique que je poursuis depuis des années : dans le cadre d'un cours d'introduction aux problèmes sociaux, je demande à chaque étudiant de réaliser une entrevue

en profondeur avec une personne en situation de grande pauvreté. Il ressort des centaines de protocoles accumulés, l'influence considérable de la composante affective dans la capacité que les personnes concernées ont ou non de faire face à leur situation de pauvreté. De façon quasi systématique, les cas les plus tragiques sont ceux de personnes qui ont connu des situations de violence au cours de leur enfance, ensuite des relations de couples destructrices et qui vivent, au moment de l'entrevue, dans un isolement quasi total; font exception parfois des femmes seules avec un ou des enfants à charge, sur qui elles projettent de façon pathologique tous leurs besoins affectifs.

C'est dans ce contexte qu'il m'apparaît pertinent de voir dans la crise de l'institution du travail et dans celle de l'institution familiale, entendue comme structure de soutien affectif, l'origine des «nouveaux pauvretés». Pour le formuler dans les termes d'Yvon Deschamps, plutôt que d'affirmer «Mieux vaut être riche et en santé que pauvre et malade», il serait plus juste de dire: «Mieux vaut être riche (avoir un emploi) et aimé que pauvre (sans emploi) et haï»... et la santé vous sera donnée par surcroît.

Dualisation de la société et corrélation des indices de pauvreté

Parmi les recherches québécoises consacrées récemment à la pauvreté, il en est une qui devrait retenir tout spécialement notre attention à cause de la nouveauté de l'information qu'elle apporte. En effet, l'étude publiée par le Conseil des affaires sociales sous le titre: *Deux Québec dans un rapport sur le développement social et démographique* (1989) met en évidence l'existence de deux dynamiques démographiques et sociales qui sont en train de structurer l'espace québécois. L'une, en déclin, se retrouve dans les régions rurales et dans les centres-villes, y compris des villes de moyenne et faible importance; l'autre, en croissance, est manifeste dans les banlieues, y compris celles des villes peu importantes. D'où l'expression retenue par les auteurs d'un développement en «trou de beigne» (p. 36), où la couronne dodue du beigne n'a de sens que par le trou qui le caractérise et le vide qui l'encre.

Ainsi, à partir d'une lecture démographique des communautés en croissance ou en déclin, on constate dans les banlieues une surreprésentation des

populations en âge de travailler et de procréer. Corollairement, dans les centres-villes et les régions rurales, on rencontre une concentration disproportionnée de personnes âgées, de chômeurs, de personnes inactives sur le marché du travail et d'assistés sociaux. La population y est en outre plus pauvre, plus faiblement scolarisée, la qualité des logements inférieure et l'état de santé (mesuré par le taux de mortalité de la population d'âge moyen, 0-45 ans) nettement moins bon que dans les banlieues.

Ce qui frappe dans cette étude, c'est non seulement la confirmation définitive du processus de dualisation de la population en cours au Québec, mais l'extraordinaire corrélation de plusieurs variables destinées traditionnellement à mesurer l'état de pauvreté d'une population, et même la convergence de plusieurs autres. Ainsi tout indique, toujours selon les auteurs, qu'on puisse superposer aux données mentionnées les résultats obtenus par d'autres recherches: il y a convergence territoriale, surtout pour les quartiers urbains de Montréal, entre le degré de défavorisation et le taux d'inadaptation juvénile ou le degré de handicap socio-pédagogique des enfants d'âge scolaire ou encore d'abandon scolaire. Des conclusions comparables s'imposent au plan de la santé: on retrouve dans ces territoires beaucoup plus de fumeurs, moins d'utilisateurs de la ceinture de sécurité, un pourcentage beaucoup plus élevé de grossesses non désirées chez les plus jeunes femmes, une incidence beaucoup plus élevée des maladies cardio-vasculaires, de tumeurs et d'accidents, bref, une espérance de vie beaucoup plus faible (voir p. 107). C'est pourquoi les auteurs concluent que les communautés en déclin démographique connaissent un véritable «sous-développement social» (pp. 82 et 107).

Enfin, cette étude met en évidence la croissance continue, depuis 1971, des écarts entre les deux Québec. Si la situation de l'économie et de l'emploi tend à s'améliorer au Québec, il n'en reste pas moins que ce processus se produit de façon divergente. Certaines régions déclinent ou stagnent. D'autres progressent fortement. Les disparités sociales et les inégalités ne font donc qu'augmenter (p. 9). Cette situation permet de comprendre pourquoi plusieurs des intervenants de la santé, des services sociaux et de l'éducation qui oeuvrent dans des secteurs défavorisés de Montréal ont, à raison, l'impression que la pauvreté a fortement augmenté

au cours des dernières années même si, à l'échelle du Québec, elle a indéniablement régressé, passant de 18% en 1983 à moins de 15% en 1988.

Importance de la fonction redistributrice des politiques sociales

En conclusion, il importe de souligner l'importance de la fonction redistributrice des politiques fiscales et des politiques de transferts dans la compensation des effets de la dualisation croissante des populations au Québec. Plusieurs critiques de l'État-providence dénoncent l'échec des mesures de redistribution du revenu, qui n'auraient pas produit les effets escomptés de réduction des inégalités. Il faut plutôt souligner l'évidence que sans les transferts gouvernementaux, l'écart entre les groupes et l'impact des inégalités seraient beaucoup plus considérables et se développeraient beaucoup plus rapidement.

Les initiatives récentes du gouvernement fédéral en particulier, que ce soit dans le domaine de la fiscalité, avec l'introduction de la taxe régressive sur les produits et services, l'indexation partielle des crédits d'impôts, ou encore dans le domaine de l'assurance-chômage qui limitent considérablement les prestations des bénéficiaires, constituent autant de manifestations d'une volonté de limiter les mesures de redistribution. Dans une conjoncture de récession appréhendée, on ne peut qu'être inquiet non seulement de l'avenir des groupes sociaux les plus vulnérables au plan économique, mais d'une société qui semble s'installer dans une dynamique croissante de dualisation.

Notes

1. C'est dans le recensement de 1986 que Statistique Canada a recueilli pour la première fois des informations détaillées sur l'origine ethnique de la population.
2. J'évoque ici de façon simplifiée la méthode de calcul de Statistique Canada.

Références

- Conseil des affaires sociales, 1989, *Deux Québec dans un : rapport sur le développement social et démographique*, Gaëtan Morin, Boucherville.
- Lesemann, F., 1987, *Les nouvelles pauvretés, l'environnement économique et les services sociaux*, Commission Rochon, Les publications du Québec, Québec.

SUMMARY

Statistics from the 80s show a greater female population among the poor, increasingly younger people among the most vulnerable groups, and that vulnerability is on the rise when considering persons living alone. The author notes that revenue is consistently the major cause for poverty, particularly since part-time, unstable work patterns are closely linked to youth and women. The transformation in the family structure is also a key factor, particularly with the increasing number of single-parent families. In a society that is characterized by a widening gap between two social groups, government transfer programs become more and more a matter of strategy.